

Quelques données statistiques de cadrage

Le développement dynamique de l'Etat sur longue période se traduit dans les données statistiques. Même si les références au PIB, aux dépenses publiques, aux prélèvements obligatoires, ne sont pas réellement opératoires (12), leurs évolutions conservent sens et soulignent d'une part une tendance lourde à une socialisation croissante, d'autre part une réelle spécificité française.

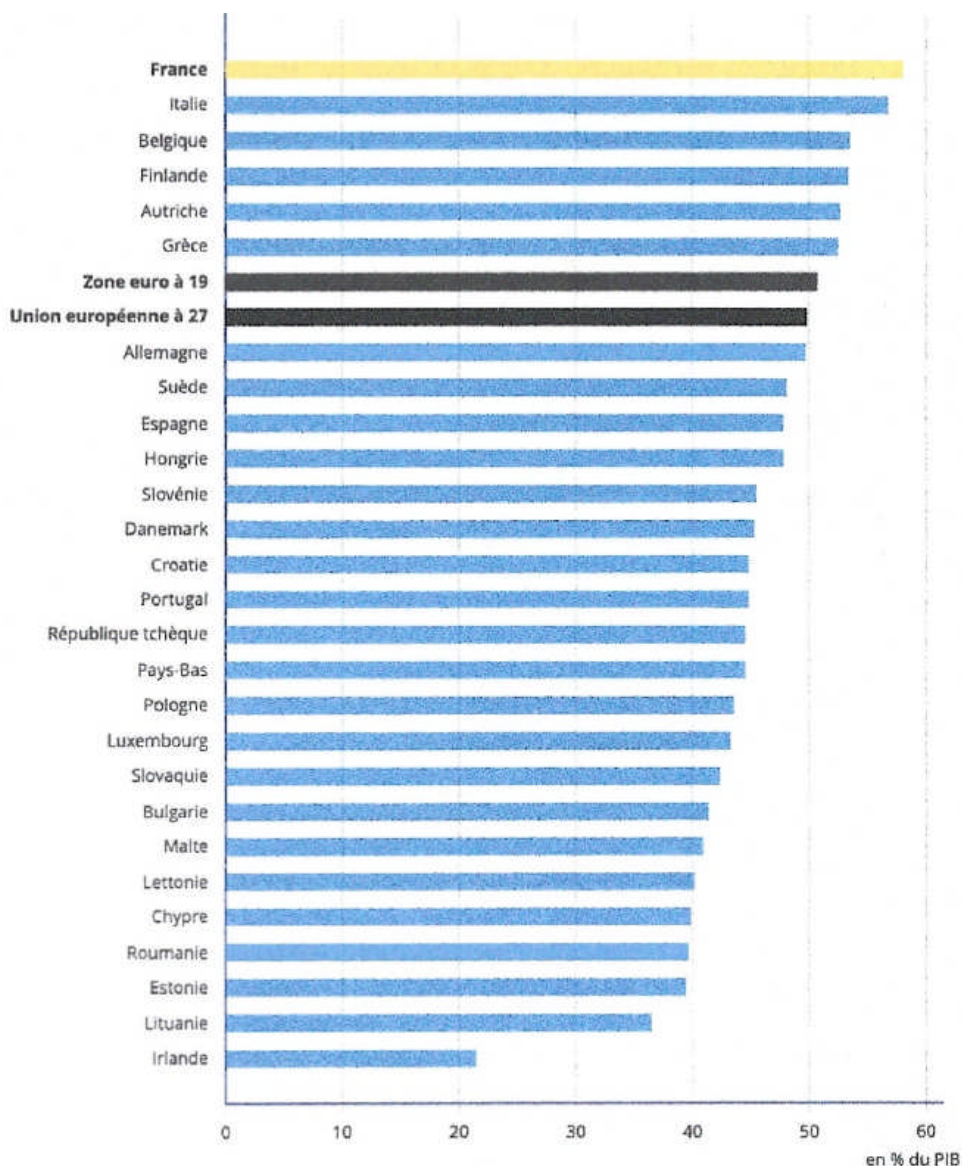
Il en ressort une tendance à long terme de socialisation croissante, au fil des crises, des guerres et des rapports de forces.

Rapport des dépenses publiques au Produit intérieur brut en France (%)

1880-1910	1920-1922	1928-1930	1936-1939	1950-1960	1975-1980	2013-2023
10-15	33-35	18-20	28-30	40-50	51-55	55-61

Source : Robert Delorme et Christine André, 1983, complété par nos soins.

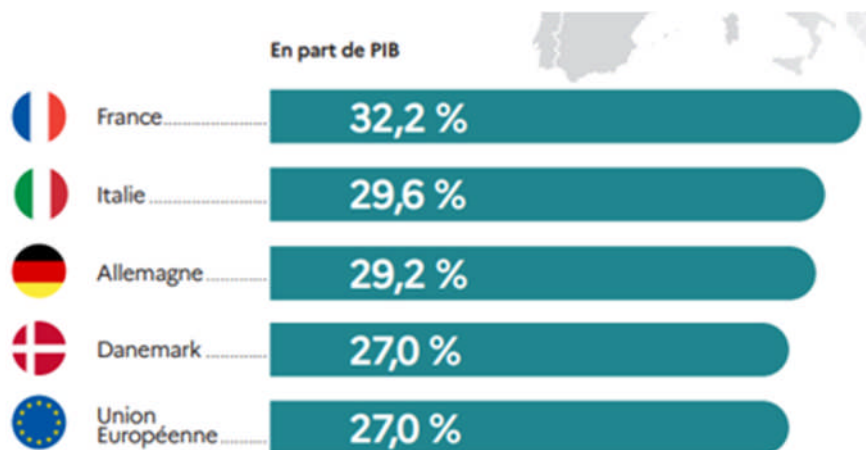
Dépenses des administrations publiques dans l'Union européenne en 2022



(12) Pierre Bauby et Alain de Toledo, « Prélèvements obligatoires / PIB : déconstruire les « évidences » », Note de la Fondation Jean Jaurès, 30 octobre 2015, <https://jean-jaures.org/publication/prelevements-obligatoires-pib-deconstruire-les-evidences/>

Source : Eurostat

Part des prestations sociales (% du PIB)



Lecture : en 2022, la France consacre 32,2 % de son PIB aux dépenses de prestations sociales.

Source : DREES

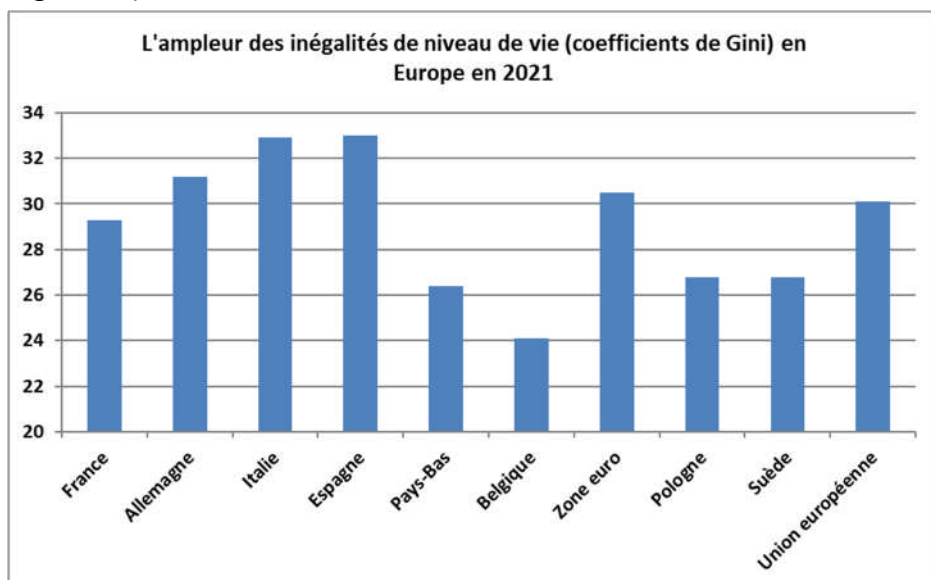
Les inégalités des niveaux de vie

Le **coefficient de Gini** est estimé par Eurostat pour la France à 29,3 en 2021, inférieur à la moyenne de l'Union européenne (30,1) ou de la zone euro (30,5). La France est plus égalitaire que la moyenne. Son coefficient est notamment inférieur à ceux de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne et supérieur à ceux de la Suède, de la Belgique, de la Pologne et des Pays-Bas.

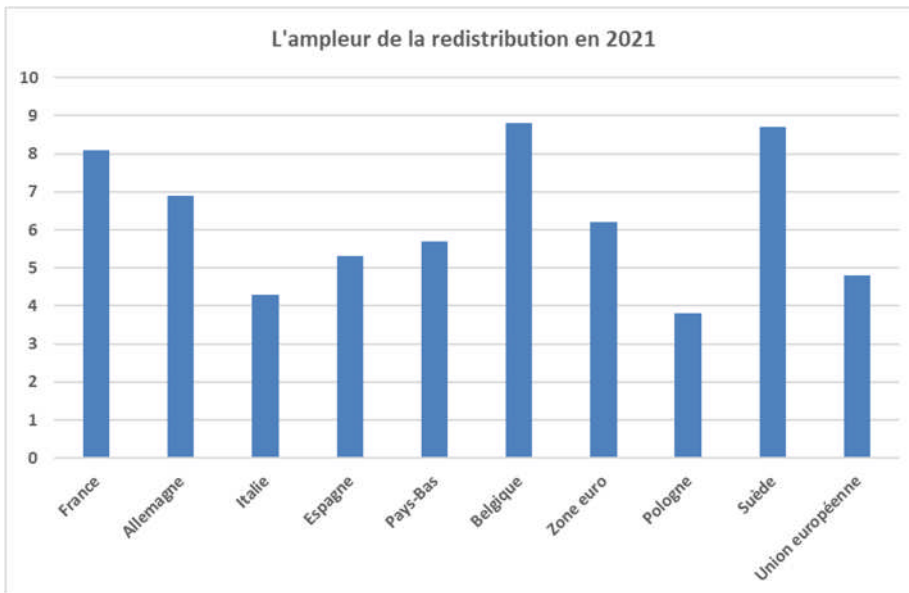
Les inégalités avant redistribution sont en France (37,4) supérieures à la moyenne européenne (36,7 pour la zone euro et 34,9 pour l'Union européenne). Elles sont un peu plus fortes en Allemagne (38,1).

La redistribution consécutive à l'ensemble des mécanismes fiscaux et sociaux se traduit en différences des coefficients de Gini avant et après impôts et prestations sociales (les retraites sont incluses dans les revenus avant redistribution et les cotisations de retraite en sont déduites) La redistribution en France en 2021 est supérieure à la moyenne européenne et à celle de la plupart des grands pays européens à l'exception de la Belgique et de la Suède. Elle est particulièrement faible en Italie et en Pologne.

Les prélèvements obligatoires contribuent à hauteur de 37,5% à la redistribution des revenus en France, dont 28,0% pour le seul impôt sur le revenu, et les prestations sociales à hauteur de 62,5% (dont 27,5% pour les minima sociaux et la prime d'activité, 20,9% pour les prestations familiales et 13,6 % pour les aides au logement).



Source : Eurostat



Différence entre les coefficients de Gini avant et après impôts et prestations sociales. Les retraites sont incluses dans les revenus avant redistribution et les cotisations de retraite en sont déduites.

Source : Eurostat

La France peut ainsi sembler être le pays le plus « socialisé » de l'UE ! Au point de considérer que la France serait... « socialiste » ?

*

Il ne s'agit pas ici de revenir sur les différentes concrétisations de ces orientations, ni sur leurs évaluations, mais d'interroger ces dynamiques de socialisation et d'étatisation, leurs conséquences quant aux fondements de nos sociétés et aux rapports sociaux qui les structurent.

L'objectif est de prendre en compte l'Etat à la fois comme solution et comme problème, dans une problématique d'« unité contradictoire », de tensions, de conjugaisons et d'oppositions, de relations dialectiques marquées par l'opposition et en même temps l'unité des deux contraires, l'essence de la dialectique, ce dont je propose de rendre compte par la formule « ET/OU » (13).

13 Cf. mes développements dans « Sortir du binarisme », *Le XXI^e siècle des Lumières*, Ed. du Croquant, 2023.